

CHANVRE MOE >

Des systèmes constructifs en chanvre
à la conformité de mise en œuvre

CD2e ACCÉLÉRATEUR
DE L'ÉCO-TRANSITION

ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Vous êtes Architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études et de contrôle, économistes de la construction, constructeurs professionnels... et vous souhaitez construire des bâtiments qui présentent des qualités thermiques, acoustiques, hygrométriques excellentes, tout en réduisant la facture carbone globale du bâti ?

La formation MOE vise à transmettre les clés techniques, réglementaires, pratiques et architecturales pour le bon emploi et la mise en œuvre du chanvre en tant que matériau de construction en bétons et mortiers.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Découvrir le matériau chanvre, ses intérêts, ses spécificités
- Maîtriser les connaissances pour concevoir un ouvrage ou une construction adaptée aux diverses exigences
- Avoir connaissance des modes de production et contraintes de chantier
- Savoir construire une démarche prescriptive et une communication avec l'ensemble des acteurs
- Être en capacité de superviser la réalisation d'ouvrages en béton de chanvre.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Module 1 > Les bases pour construire en chanvre (jour 1)

- Découvrir les bétons de chanvre
- Connaître les Règles Professionnelles et comprendre leur utilité
- Connaître toutes les possibilités d'usage du chanvre
- Connaître les isolants à base de fibre de chanvre, leurs caractéristiques et spécificités d'usage
- Connaître les ressources humaines permettant le développement d'une activité chanvre bâtiment

Module 2 > Connaissances approfondies et éléments de conception (jour 2 et 3)

- Maîtriser les caractéristiques communes des bétons de chanvre, nécessaires pour concevoir des ouvrages
- Connaître les caractéristiques communes des ouvrages en béton de chanvre, par nature
- Être en capacité de concevoir des ouvrages en béton de chanvre, par nature
- Connaître les modes de production et contraintes de chantier

Module 3 > Prescrire et superviser la réalisation d'ouvrages en chanvre (jour 4)

- Développer un argumentaire commercial et une communication adaptée avec les différents acteurs du projet
- Savoir réaliser la prescription
- Savoir optimiser les coûts
- Savoir suivre la réalisation des ouvrages

[Détail du programme et inscription en ligne](#)

A L'ISSUE DE FORMATION

- Questionnaire d'évaluation des connaissances en fin de session
- Certificat Construire en Chanvre
- Attestation de formation



**21, 22 septembre et
19, 20 octobre 2021**



9h / 17h30
28h soit 4 journées de 7h



Loos-en-Gohelle (62)
CD2E, Réhafutur



1625€HT prix public
1295€HT adhérent CD2E
+ 16€HT/jour prix du déjeuner
+ 50€net Adhésion CenC

ATOUPS



Équipe pédagogique

Les formateurs Construire en Chanvre sont des professionnels expérimentés : architectes, maîtres d'œuvre, techniciens et chefs d'entreprises qui se sont formés à l'usage des outils pédagogiques



Elle satisfait aux **exigences nationales en matière de formation des maîtres d'œuvre, architectes et entrepreneurs.**

CRITÈRES



public cible

Architectes, Maîtres d'œuvre, bureaux d'études et de contrôle, économistes de la construction, constructeurs professionnels



Prérequis

Expérience en tant que concepteur ou acteur de la conception de bâtiments; bureau d'études ou de contrôle.



Effectif mini : 8 personnes
Effectif maxi : 14 personnes

[Contactez-nous!](#)

Sylvie Daenens
06 40 34 26 28
s.daenens@cd2e.com